STAGE SAMOURAI

Du 30 octobre au 3 novembre 2017

Ouvert à toutes et à tous de 8 à 13 ans

ENCADREMENT TECHNIQUE :

Frédéric DUPUY, ceinture noire 6e Dan

Frédéric DUPUY est enseignant l'IBKAM, responsable de la section Judo adulte. Il a encadré de nombreux stages enfants et adultes, en France et à l'étranger.

Outre ses fonctions de professeur de Judo depuis 1984, il a été enseignant Montessori pendant dix ans et, aujourd'hui, est directeur d'un collège. Il est très proche des enfants.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Dojo Brigitte Michel - Gymnase de la Source

1 boulevard Rodin – Issy les Moulineaux

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2017

Du 30 octobre au 3 novembre 2017

Stage Samouraï

ouvert à toutes et à tous
de 8 à 13 ans
Judo, Arts Martiaux et Culture Japonaise associés

Tarifs du stage 25 € la journée*

Soit 100 € la semaine

***Les enfants doivent venir avec leur déjeuner**

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00	Accueil des enfants				
9h30-10h30	Sumo	Chanbara	Jour férié	Sumo	Chanbara
10h30-12h00	Judo (Ashi Waza)	Judo (Ne Waza)		Judo (Ne Waza)	Judo (Te Waza)
12h00-13h30	Déjeuner sorti du sac				
13h30-15h30	Calligraphie	Mon	Jour férié	Kakemono	Origami
15h30-17h00	Kata	Judo		Judo	Goûter expo
17h00-17h15	Récupération des enfants				

Conditions Générales

Les Activités sportives durant ce stage seront axées vers l'apprentissage du Judo, adaptées au niveau de chacun, dans l'enthousiasme et la convivialité tout en développant le goût de l'effort et les principes du judo ;

- **Utilisation maximale de l'énergie avec le minimum d'effort**
- **L'entraide et la prospérité mutuelles**

dans le but d'atteindre un éveil pour l'esprit d'équipe et la confiance en soi.

- **INSCRIPTIONS**

Toutes les inscriptions doivent comporter les renseignements remplis. Un mail de confirmation sera transmis aux familles.

- **ACTIVITES**

L'encadrement se réserve le droit de modifier les séances au programme, si celles-ci ne peuvent être pratiquées en toute sécurité par les stagiaires : en raison d'intempéries ou autre cas de force majeure, ceci pour le bien-être des enfants.

- **ANNULATION**
  - Du fait du stagiaire : toute annulation doit se faire par courrier adressé par écrit (le cachet de la poste faisant foi), de façon justifiée, deux semaines avant le début du stage pour se voir restituer la totalité de ses frais une semaine avant le début du stage 50 % des frais seront remboursés.
  - Du fait de l'organisateur : l'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (15) n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit ou par email au plus tard 3 jours avant le début du stage. L'organisateur remboursera les sommes versées.

- **STAGE ECOURTE**

En cas d'arrêt d'un(e) participant(e) du stage en cours, la totalité du coût sera retenue.

En cas de blessure dûment justifiée par un certificat médical, le stagiaire sera remboursé au prorata du temps de stage restant sauf des frais de dossier et ce qu'elle que soit la date d'annulation.

ATTENTION ! Un renvoi pour des raisons disciplinaires ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de l'organisateur.

- **RECLAMATIONS**

IBKAM décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objet personnel ou d'argent. Nous prêterons toute notre attention aux réclamations écrites, et vous remercions pour vos suggestions.

Le stage pourrait être annulé pour insuffisance d'inscriptions avant le 6 octobre 2017